

ON-GOING

Fiche projet 4.1.2

Première priorité

## Coopération inter-agences et autres activités dans les domaines des frontières, de l'immigration et de l'asile

### Description

La FRA a mené plusieurs activités de recherche dans ces domaines au cours de la période 2009-2013. Les activités décrites ci-dessous sont basées sur des projets portant sur la situation des immigrés en situation irrégulière au sein de l'UE (Programmes de travail 2009-2012); sur la protection, le respect et la promotion des droits des immigrés en situation irrégulière dans le cadre des procédures de retour volontaire et de retour forcé (Programme de travail 2009); sur le traitement des ressortissants de pays tiers aux frontières extérieures de l'UE (Programmes de travail 2010-2012); sur les contrôles aux frontières et les droits fondamentaux (Programmes de travail 2010-2012); sur l'accès à la justice pour les demandeurs d'asile (Programme de travail 2009); ainsi que le Manuel sur la législation européenne dans le domaine de l'asile, de l'immigration et des contrôles aux frontières (programme de travail 2012). Ces projets sont également liés, directement ou indirectement, aux engagements pris par l'Agence résultant des accords de coopération avec FRONTEX et du règlement du Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO). Les activités en cours avec FRONTEX seront poursuivies et développées davantage et la coopération avec le EASO sera consolidée et mise en œuvre avec l'Agence de l'UE pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle (eu-LISA).

### Objectifs

- Publier les résultats des recherches effectuées, en 2012, aux points de passage frontaliers aériens et terrestres
- Mettre en œuvre les missions assignées à la FRA, dans le cadre de la stratégie européenne de lutte contre le trafic
- Produire sur demande des rapports ad hoc basés sur les supports existants et mettre certaines publications à jour, notamment le manuel sur la législation européenne dans le domaine de l'asile, de l'immigration et des contrôles aux frontières
- Mettre les conclusions des recherches de la FRA à la disposition des responsables politiques de manière proactive
- Faire part des bonnes pratiques et autres conclusions tirées des travaux de recherche de la FRA aux bonnes personnes et au moment opportun
- Coopération efficace avec l'agence FRONTEX, l'EASO et l'eu-LISA, leur permettant ainsi de bénéficier de l'expertise offerte par la FRA dans le domaine des droits fondamentaux

### Bénéficiaires et groupes cibles

- Institutions de l'Union européenne
- Frontex, EASO, l'eu-LISA et autres agences de l'UE chargées de la justice et des affaires intérieures (JAI)
- États membres
- Juristes (Manuel)
- Conseil de l'Europe

### Activités et résultats obtenus jusqu'ici

- Onze rapports de la FRA ont été publiés sur ces thèmes, entre 2009 et 2013;
- Un manuel commun avec la Cour européenne des droits de l'homme a été publié en quatre langues en 2013
- La conférence sur les droits fondamentaux de 2011 a permis d'identifier un certain nombre de domaines nécessitant de plus amples recherches de la part de la FRA dans les domaines de l'asile, de l'immigration et des frontières
- La FRA a assuré la co-présidence du Forum consultatif Frontex

### Activités prévues pour 2014

- Recherche et élaboration de rapports, y compris la mise à jour de rapports ultérieurs;
- Mise à jour du manuel sur le droit européen en matière d'asile, d'immigration et de contrôle frontalier;
- Traduction et réimpression de rapports existants selon les besoins;
- Apport de soutien à FRONTEX concernant la formation en matière de droits fondamentaux;
- Apport d'avis d'experts à FRONTEX sur des questions relatives aux droits fondamentaux et soutien à l'Agence dans la mise en œuvre de sa stratégie pour les droits fondamentaux, tel que prévu par l'accord de coopération entre FRA et FRONTEX ;
- Participation active dans le Forum consultatif de FRONTEX et EASO, tel que prescrit par les Règlements 439/2010 et 1168/2011 ;
- Mise en œuvre de l'accord de travail avec EASO et soutien du Bureau par l'apport d'avis d'experts en cas de besoin;
- Etablissement d'une coopération avec EU-LISA;
- Communication de résultats de recherche aux institutions de l'UE et apport de contributions sur mesure sur demande;
- Rédaction d'avis juridiques à la demande des institutions de l'IE;
- Communication de résultats de recherche aux responsables politiques clés au niveau national ainsi qu'à d'autres parties intéressées;
- Présidence du groupe de contact EU JHA des Agences.

### Produits prévus pour 2014

- Rapports sur la situation aux aéroports et aux frontières terrestres publiés par rapport au traitement des ressortissants de pays tiers (résultats du projet sur les ressortissants de pays tiers);
- Modèle de bonnes pratiques concernant les enfants victimes de trafic, publié conjointement avec la Commission européenne (à la demande du coordinateur de l'Union européenne pour la lutte contre la traite des êtres humains), complété par un aperçu comparatif des pratiques d'Etats-membres dans ce domaine ;
- Deuxième édition du manuel commun FRA-CEDH relatif au droit européen en matière d'asile, d'immigration et de contrôle frontalier;
- Publication d'un article sur les coûts d'assurance maladie pour les personnes non-assurées, se concentrant sur l'impact sur les migrants en situation irrégulière;
- Publication d'un article sur la criminalisation de migrants (s'appuyant sur les résultats du projet relatif aux migrants en situation irrégulière);
- Publication d'un article sur les pratiques prometteuses face aux mariages forcés ;
- Expertise en matière de droits fondamentaux apportée à FRONTEX, EASO ainsi qu'à d'autres Agences JAI, en plus du rôle de co-présidence détenu par la FRA au sein du Forum consultatif de FRONTEX ;
- Avis d'expert relatifs aux domaines d'expertise de l'Agence, tels que définis par le cadre pluri-annuel, fournis sur demande aux parties intéressées (telles que la Commission) ;
- Mise à jour de publications sélectionnées.

### Ressources financières allouées au projet

Budget total en 2014:	1 <sup>st</sup> priority	2 <sup>nd</sup> priority	3 <sup>rd</sup> priority
	223.500 €	-	-
Budget total de l'année précédente	330.000 €	-	-
Pluriannuel	Oui		
Année de lancement	2013		

NEW Fiche projet 4.1.3

Première priorité

## Données biométriques dans les grandes bases de données TI relatives aux frontières, à l'immigration et à l'asile – préoccupations en termes de droits fondamentaux

### Description

Le projet analysera les implications pour les droits fondamentaux de la collecte, du stockage et de l'utilisation de données biométriques dans le cadre des procédures d'immigration, le traitement des visas d'asile et de contrôle aux frontières. On a observé ces dernières années une tendance à l'utilisation accrue de données biométriques dans le cadre de la gestion des identités. Cette tendance devrait se poursuivre. L'UE a créé quatre grandes bases de données pour la gestion des frontières ainsi que des questions d'immigration et d'asile. Trois de ces bases de données (le système d'information Schengen, le système d'information sur les visas et Eurodac) contiennent (ou contiendront) des données biométriques, ce qui n'est pas le cas du système d'information douanier, qui se concentre essentiellement sur les marchandises et les moyens de transport. En outre, propositions le paquet «frontières intelligentes» présenté par la Commission en le 28 février 2013 suggère la collecte des données biométriques et le recours aux nouvelles technologies afin de identifier les cas de dépassement de séjour autorisé, simplifier le passage des frontières internationales, tant pour les citoyens de l'UE que pour les ressortissants des pays tiers. Le système d'information sur les visas (VIS) contient des données sur les demandes de visa de court séjour recevables. Il est entré en service en Afrique du Nord le 11 octobre 2011 et est déployé progressivement, région par région, jusqu'à ce que tous les consulats du monde soient connectés. Le paquet «frontières intelligentes» prévoit la création d'un programme d'enregistrement des voyageurs pour les voyageurs de bonne foi, et l'introduction d'un système d'entrée/sortie afin de renforcer la sécurité de l'UE. Les garde-frontières seront en mesure de comparer les données biométriques contenues dans la base de données VIS aux empreintes digitales relevées aux points d'entrée et de sortie. Ces outils doivent être basés sur des valeurs communes, notamment l'état de droit et le respect des droits fondamentaux tels qu'ils sont définis dans la Charte des droits fondamentaux de l'UE. L'Agence de l'UE pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle dans le domaine de la liberté, de la sécurité et de la justice (eu-LISA) nouvellement établie jouera un rôle important dans la gestion de ces systèmes.

### Objectifs

Le projet analysera les effets sur les droits fondamentaux lors de la collecte et du stockage des données biométriques ainsi que de leur utilisation par les différentes autorités à des fins de vérification. Le partage d'informations avec des parties et des pays tiers sera également intégré aux analyses.

Le projet portera entre autres sur le respect de la dignité humaine, la non-discrimination, le droit des individus à être informés de manière adéquate sur l'objectif et la procédure de collecte de données, le droit effectif à un recours, les implications pour le droit d'asile ainsi que sur les aspects relatifs à la vie privée et la protection des données, dans la mesure où elles ne sont pas du ressort du CEPD. Il abordera toute une série d'enjeux qui pourraient avoir une incidence sur les droits fondamentaux. Parmi ceux-ci figure la qualité des empreintes digitales collectées, qui a une incidence sur les taux d'erreur et, pour les outils «frontières intelligentes», sur la capacité des personnes à franchir les frontières. Le projet examinera également les possibilités de faire corriger les informations erronées stockées dans les bases de données. Les

effets sur les personnes qui demandent une protection seront également examinés. L'effet positif potentiel sur les droits fondamentaux, tel que le besoin réduit de profilage ethnique, sera étudié. Les implications pour les droits fondamentaux de l'externalisation de la collecte des données biométriques à des sociétés privées ainsi que les garde-fous des droits fondamentaux qui ont été mis en place seront également étudiés.

### Produits globaux

Un rapport (2016) qui met en lumière les risques et les possibles bénéfices liés à l'utilisation des bases de données biométriques.

### Activités et résultats obtenus jusqu'ici

Aucune activité de recherche n'a été entamée. Le projet se basera pour autant sur les résultats d'une recherche effectuée aux frontières externes en 2011 et 2012.

### Bénéficiaires et groupes cibles

Les résultats serviront de base au débat sur la proposition pour des «frontières intelligentes», qui vise les citoyens de l'UE et les ressortissants de pays tiers. Les résultats du projet seront mis à profit par la CE, le Conseil et le PE, ainsi que par le Conseil de l'Europe.

### Activités prévues pour 2014

Le projet devrait inclure une analyse juridique et stratégique qui passera en revue la législation et les décisions de l'UE pertinentes en matière de collecte et de stockage des données biométriques, et la manière dont cette législation/ces décisions sont mises en œuvre au niveau national dans les 28 États membres. En outre, des entretiens ciblés devraient être menés avec les principaux acteurs du domaine dans certains États membres de l'UE concernant les conséquences positives et négatives potentielles de l'utilisation des données biométriques sur les droits fondamentaux pourraient être envisagées. En fonction de l'avancement du proposition paquet «frontières intelligentes», un outil d'enquête en ligne pourrait être mis au point en vue d'être utilisé en 2015. L'enquête en ligne ciblerait les hommes d'affaires et d'autres voyageurs fréquents et concernerait leurs impressions sur le partage des données biométriques afin de bénéficier d'une procédure de passage aux frontières simplifiée. Le projet sera mis en œuvre en étroite coopération avec les institutions et organes de l'UE.

### Produits prévus pour 2014

Publications prévues pour 2016

### Ressources financières allouées au projet

Budget total en 2014:	1 <sup>st</sup> priority	2 <sup>nd</sup> priority	3 <sup>rd</sup> priority
	200.000 €	-	600.000 €
Budget total de l'année précédente	-	-	-
Pluriannuel	Oui		
Année de lancement	2014		

## Fiche projet 4.9.5

## Communication et documentation en ligne

L'équipe chargée de la communication et documentation en ligne a récemment totalement revu le système de communication en ligne de la FRA. Elle a notamment remanié le site de l'Agence en 2012 afin de le mettre en conformité avec les nouvelles normes applicables sur l'internet, utilisant les nouvelles technologies pour permettre l'inclusion de nouvelles fonctionnalités telles que le multilinguisme, la visualisation des données, une plus grande convivialité, une meilleure accessibilité aux personnes handicapées et une interactivité accrue. YouTube. Ces canaux, en combinaison avec d'autres nouveaux outils tels qu'une lettre d'information électronique, ont permis à la FRA de communiquer avec les parties prenantes de manière plus interactive par l'instauration d'une collaboration en ligne et l'échange d'informations tant sur site que hors site.

La stratégie sur la communication en ligne élaborée par l'équipe était destinée à des publics clés identifiés dans la stratégie de communication de l'Agence; elle soutenait par ailleurs l'objectif visant à faire des activités en ligne de la FRA un «centre d'informations» innovant destiné à promouvoir l'excellence et l'expertise de la FRA sur les questions relatives aux droits fondamentaux.

## Objectifs

- Le projet contribue à la réalisation des objectifs suivants de la FRA:
- Informer les publics cibles par des actions de sensibilisation;
- Coopérer avec les organisations de la société civile et les organisations internationales.

## Réalizations prévues

- Développement en cours du nouveau site de la FRA.
- Poursuite de la création de profils sur les principaux médias sociaux (Facebook, Twitter, YouTube etc.).
- Autres outils en ligne (par exemple lettre d'information électronique, applications, etc.).

## Bénéficiaires et groupes cibles

Toutes les parties intéressées (y compris le grand public, les médias, etc) avec des informations ciblées pour les principaux groupes d'intervenants

## Activités et résultats obtenus

Nouveau site web en anglais, français et allemand; médias sociaux; stratégie sur la communication en ligne.

## Activités prévues pour 2014

## Communication

## Poursuite du développement du site web

Le site remanié de la FRA continuera d'être amélioré; des fonctionnalités permettant une plus grande interactivité seront ajoutées (par exemple un nouveau mode de visualisation des données). Le site et les outils de documentation en ligne de la FRA seront davantage intégrés afin de garantir aux utilisateurs une expérience unifiée. Les informations disponibles en ligne seront rendues plus accessibles. Les besoins des utilisateurs et des parties prenantes continueront d'être comblés au moyen de nouvelles fonctionnalités et d'améliorations techniques.

## Mise à jour et maintenance permanentes du site

Le site web fera l'objet de mises à jour et d'une maintenance constantes; son contenu sera actualisé avec des données adaptées aux priorités de l'Agence et aux besoins des parties prenantes. Les outils statistiques ont été mis à jour et les statistiques sont examinées régulièrement afin d'alimenter la stratégie sur la communication en ligne.

## Médias sociaux

Le soutien aux projets sera assuré par des campagnes et messages sur les médias sociaux. Les médias sociaux existants seront étudiés afin d'identifier des moyens d'améliorer leur efficacité. Les autres outils en ligne seront examinés et leur efficacité sera évaluée afin de déterminer s'il convient ou non de les ajouter à la liste d'outils en ligne utilisés par l'Agence.

## Charterpedia et application Charte

La Charterpedia et l'application Charte de la FRA – des outils d'information en ligne sur l'état de la protection des droits fondamentaux et les récentes évolutions dans le domaine des droits fondamentaux dans l'Union européenne et ses États membres – feront l'objet de mises à jour et d'une maintenance constantes sur la base des études et constatations de la FRA.

## Base de données sur la jurisprudence

Dans sa base de données sur la jurisprudence, la FRA continuera de collecter et de classer les décisions de la Cour de justice de l'Union européenne, de la Cour européenne des droits de l'homme et des cours suprêmes et constitutionnelles nationales, avec une référence spécifique à la Charte des droits fondamentaux de l'UE.

## Coordination de la documentation sur les droits de l'homme

L'Agence continuera de consulter les autres centres de documentation et fournisseurs de bases de données européens et soutiendra les initiatives de normalisation dans le domaine de la documentation des droits de l'homme par l'organisation et la participation à des réunions et des conférences sur ce thème.

## Ressources financières allouées au projet

Budget total en 2014:	1 <sup>st</sup> priority	2 <sup>nd</sup> priority	3 <sup>rd</sup> priority
	365.500 €	-	-
Budget total de l'année précédente	210.000 €	-	-
Pluriannuel	N/A		
Année de lancement	N/A		

**Projets ou activités à caractère transversal concernant tous les domaines du cadre****Immigration et intégration des migrants, contrôle des visas et des frontières et asile**

**Base juridique :** règlement (CE) n° 168/2007 du Conseil / décision du Conseil du 28 février 2008 portant application du règlement (CE) n° 168/2007

**Ligne budgétaire :** B0-3230

**Projet 4.1.2 : COOPÉRATION INTER-AGENCES ET AUTRES ACTIVITÉS DANS LES DOMAINES DES FRONTIÈRES, DE L'IMMIGRATION ET DE L'ASILE**

Objectifs : voir PTA2014 page 21

Budget : 223 500 EUR

Ressources humaines allouées : AD 3.4 AST 0 CA 0.6 SNE 0.8

Description de l'action : recherche et coopération avec les parties prenantes

Nature des contrats prévus : enquête

Types de contrats : contrat-cadre, marché de services

Type de passation de marché (le cas échéant) :

Nombre de contrats prévus : 2

Calendrier indicatif pour le lancement de la procédure de passation de marché : 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres

Budget indicatif pour la passation de marché : 223 500 EUR

**Projet 4.1.3 : DONNÉES BIOMÉTRIQUES DANS LES GRANDES BASES DE DONNÉES INFORMATIQUES SUR LES FRONTIÈRES, L'IMMIGRATION ET L'ASILE – RISQUES D'ATTEINTE AUX DROITS FONDAMENTAUX**

Objectifs : voir PTA2014 page 22

Budget : 200 000 EUR

Ressources humaines allouées : AD 0.4 AST 0 CA 0 SNE 0

Description de l'action : activités de recherche

Nature des contrats prévus : enquête

Types de contrats : contrat-cadre, FRANET

Type de passation de marché (le cas échéant) :

Nombre de contrats prévus : 1

Calendrier indicatif pour le lancement de la procédure de passation de marché : 3<sup>e</sup> trimestre

Budget indicatif pour la passation de marché : 200 000 EUR

**Projets ou activités à caractère transversal concernant tous les domaines du cadre**

**Base juridique :** règlement (CE) n° 168/2007 du Conseil / décision du Conseil du 28 février 2008 portant application du règlement (CE) n° 168/2007

**Ligne budgétaire :** B0-3701-3711

**Fiche projet 4.9.5 : COMMUNICATION ET DOCUMENTATION EN LIGNE**

Objectifs : voir PTA2014 page 50

Budget : 365.500 EUR

Ressources humaines allouées : AD 0.3 AST 0.3 CA 0.3 SNE 0

Description de l'action : activités de communication et de coopération

Nature des contrats prévus : TIC, contrat-cadre «développement web»

Types de contrats : marché spécifique sur la base d'un contrat-cadre existant

Type de passation de marché (le cas échéant) : marché de services

Nombre de contrats prévus : 2 à 4

Calendrier indicatif pour le lancement de la procédure de passation de marché : tout au long de l'année

Budget indicatif pour la passation de marché : 365.500 EUR